



COMPETITION DE CLASSEMENT SAMEDI 9 AVRIL 2022 GOLF DE BIOT LA BASTIDE DU ROY

Les départs :

Horaires : à partir de 8h30, départs échelonnés toutes les 10 minutes

Repères : couleurs attribuées selon les recommandations de la FFGolf, en fonction de l'index et du profil du joueur

Formule : stableford individuel sur 18 trous

Droits d'inscription :

Abonnés golf de Biot = 5€

Joueurs extérieurs = 65€

Modalités d'inscriptions :

Par téléphone : 04-93-65-08-48

Par mail : contact@golfdebiot.fr

Date limite d'inscription : jeudi 7 avril 2022 – 12 heures

Informations complémentaires :

Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire. Il est indispensable pour l'enregistrement de votre partie auprès de la FFGolf.

Les départs seront disponibles à la boutique du golf, par téléphone ou par mail le vendredi 8 avril.